



L'offre assurance santé AXA pour la commune de

Jusqu'à - 20 % sur vos contrats santé⁽¹⁾

Les avantages de l'offre « **Assurance Santé pour votre commune** » :

- 1 Une **complémentaire santé modulable** selon vos besoins.
- 2 Un **tarif avantageux** négocié pour les habitants de votre commune.
- 3 Une **offre simple et accessible à tous**, sans questionnaire médical.
- 4 Un **accès à des services innovants** : chat prévention médical et social, second avis médical...
- 5 Un **accompagnement quotidien** proche de chez vous.



Pour toute demande d'information
ou de devis, contactez votre conseiller :



(1) Voir conditions auprès de votre conseiller.

AXA France Vie, S.A. au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 R.C.S. Nanterre • **AXA Assurances Vie Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation à cotisations fixes - Siren 353 457 245 • **AXA France IARD**, S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S Nanterre • **AXA Assurances IARD Mutuelle**, Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche – 92727 Nanterre Cedex • **AXA Assistance France**, Société anonyme de droit français au capital de 43 723 694 €, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 311 338 339 et dont le siège est situé au 8-10 rue Paul Vaillant Couturier 92240 Malakoff • **Entreprises régies par le Code des Assurances**.

Offre réservée aux nouveaux clients en Santé.

